Informations pratiques

Site: http://wwwannecartier.com

Afin de faciliter les relations "Famille-Ecole", nous vous communiquons quelques informations pratiques relatives au fonctionnement du collège.

1 - HORAIRES DES COURS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 15 à 12 h 10 et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi: de 8 h 15 à 12 h 10.

2 - ABSENCES D'ELEVES

Toute absence doit être justifiée par mail à l'adresse : **acartier.bvs@gmail.com**. Il est nécessaire de prévenir l'établissement avant 9h10 ou 13 h30.

3 - <u>ABSENCES DES ENSEIGNANTS</u>

Les élèves ne sont jamais renvoyés à la maison sans que les parents soient prévenus à l'avance et par écrit, et sans qu'ils aient donné leur accord.

4 - ARGENT ET MATÉRIEL SCOLAIRE

Comme dans toute collectivité, pertes ou vols de vêtements, de matériel ou d'argent peuvent survenir.

Voici quelques consignes:

- éviter de donner de l'argent numéraire aux enfants ; les chèques sont préférables.
- ne jamais laisser d'argent ou d'objet de valeur en classe, dans les vêtements suspendus aux portemanteaux, dans les vestiaires des salles de sport.
- ne jamais oublier vêtements ou autres dans les salles de classe, les couloirs et les cours de récréation.
- en cas de perte ou de vol, le signaler <u>immédiatement</u> au bureau de la vie scolaire.

5 - CARNET DE BORD

Ce carnet est l'outil indispensable de liaison entre les parents, les professeurs, les élèves. L'ELEVE A L'OBLIGATION D'AVOIR CE CARNET EN PERMANENCE AVEC LUI. Parents, consultez-le <u>très régulièrement</u>.

6 – ECOLE DIRECTE

L'Etablissement met à disposition des jeunes et de leur famille un Espace Numérique de Travail avec la plateforme Ecole Directe.

7 - EMPLOIS DU TEMPS DES ELEVES

Sous réserve de quelques modifications, l'emploi du temps de votre enfant lui est remis le jour de la rentrée. Il vous appartient d'en prendre connaissance. Il peut être modifié ponctuellement pour des raisons pédagogiques.

8 - ENTRÉES ET SORTIES

L'entrée et la sortie des élèves s'effectuent uniquement par la Rue du Perrier.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, LES ABORDS DU PORTAIL DOIVENT RESTER DEGAGES. TOUT REGROUPEMENT DOIT ETRE EVITE.

9 – ACCUEIL DU SOIR

De 16h45 à 17h30, les élèves sont surveillés en salle d'étude afin de commencer leurs devoirs. Tout élève inscrit doit justifier de son absence par un mot de la famille, au Bureau de la Vie Scolaire, le matin avant 9h10.